

Conditions Générales de Vente pour les Cours de Vélo

Article 1 : Objet

Les présentes conditions générales de vente ont pour objet de définir les modalités et conditions dans lesquelles BikeSpecialist propose des cours de vélo à ses clients. En s'inscrivant à un cours, le client accepte sans réserve les présentes conditions.

Article 2 : Inscriptions

Les cours VTT sont ouverts à toute personne qui mesure 155cm et plus. Les participants doivent être en bonne condition physique et être capables de pratiquer une activité physique intense.

Les inscriptions aux cours de vélo se font via notre site internet, par téléphone ou directement au magasin (Monkey Riders Sport 2000). Pour les réservations en ligne, un acompte est requis au moment de la réservation. Chaque inscription doit être réservée maximum la veille pour le lendemain.

Article 3 : Paiements

Le paiement est exigible à l'inscription et peut se faire par carte bancaire, virement instantané ou en espèces. Toute inscription ne sera validée qu'une fois le paiement effectué. En cas de non-paiement, l'inscription sera annulée. Les tarifs sont indiqués sur notre site web et peuvent varier en fonction de la durée de location ou du nombre de participants.

Article 3 : Annulation et Remboursement

Le client peut annuler son inscription jusqu'à 48 heures avant le début du cours pour obtenir un remboursement partiel 80% du prix. Passé ce délai, aucun remboursement ne sera effectué sauf sous présentation d'un certificat médical. L'entreprise se réserve le droit d'annuler ou de reporter un cours en cas de conditions météorologiques défavorables ou de nombre insuffisant de participants. Dans ce cas, le client pourra choisir entre un remboursement ou un report du cours.

Article 4 : Responsabilité

En participant aux cours et ateliers VTT, les participants reconnaissent et acceptent les risques liés à la pratique de ce sport et dégagent l'organisateur de toute responsabilité en cas de blessure ou de dommage matériel. L'entreprise décline toute responsabilité en cas d'accident ou de dommage survenant pendant les cours de vélo, sauf en cas de faute grave ou intentionnelle de l'enseignant. Le client est tenu de souscrire une assurance personnelle pour couvrir les risques liés à la pratique du vélo.

Article 5 : Matériel et équipements

Le matériel nécessaire à la pratique du vélo (vélo, casque, protections) peut être fourni par l'entreprise ou par le client lui-même. Dans le cas où le client utilise son propre matériel, ce dernier doit être en bon état de fonctionnement et conforme aux normes de sécurité en vigueur. L'entreprise se réserve le droit de refuser l'accès au cours si le matériel du client est jugé inapproprié ou une tenu vestimentaire non approprié à la pratique du VTT.

Article 6 : Données Personnelles

Les informations recueillies lors de l'inscription aux cours de vélo sont nécessaires pour la gestion des inscriptions et l'organisation des cours. Conformément à la loi Informatique et Libertés, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données le concernant. Ces droits peuvent être exercés en contactant l'entreprise par courrier ou par email.

Article 7 : Litiges

En cas de litige, les parties s'efforceront de trouver une solution amiable. À défaut, le litige sera soumis à la compétence exclusive des tribunaux du ressort de Albertville.

Ces conditions générales de vente sont disponibles sur notre site internet et peuvent être modifiées à tout moment. Il est de la responsabilité du client de les consulter régulièrement.

Article 8 : En cas d'accident

Le moniteur s'engage à prévenir les services compétents et à établir une déclaration d'accident dans un délai de 24heures.

Article 9 : Restitution

Le client s'engage à restituer le VTT et les accessoire fournis dans leur état d'origine à l'heure et la date convenues. Tout dommages causés sont à signaler immédiatement. En cas de dégradation, casse ou retard, Monkey Riders se trouve en droit d'exiger le remboursement des réparation nécessaires, pièces, main d'œuvre ou pénalité de retard, sur la base des tarifs établis par BikeSpecialist ou Monkey Riders. En cas de destruction total ou défaut de restitution du VTT le règlement du vélo sera demandé.

Conditions Générales de Vente et Réparation de Vélos

Article 1 Objet et Champ d'Application

Les présentes conditions générales de vente et de réparation (ci-après les "Conditions") régissent toutes les transactions effectuées par notre entreprise spécialisée dans la vente et la réparation de vélos. Elles s'appliquent à tous nos clients, qu'ils soient particuliers ou professionnels. En passant commande ou en apportant un vélo pour réparation, le client accepte sans réserve les présentes Conditions.

Article 2 Commandes et Tarifications

Les commandes de vélos et de services de réparation peuvent être effectuées en magasin, elle peuvent être réservé par téléphone, via notre site internet ou sur place. Nous nous réservons le droit de modifier les prix à tout moment, mais les produits ou services seront facturés sur la base des tarifs en vigueur au moment de la validation de la commande. Toute commande est considérée comme ferme et définitive dès réception du paiement intégral. Les tarifs des prestations sont indiqués en euros, toutes taxes comprises (TTC), et sont précisés dans le devis remis au Client. Le paiement est exigible à la réception de la facture, sauf accord contraire stipulé par écrit. L'Entreprise accepte les paiements en espèces, par carte bancaire et par virement instantané. En cas de retard de paiement, des pénalités pourront être appliquées conformément à la législation en vigueur.

Article 3 Garanties et Réclamations

Tous nos vélos bénéficient d'une garantie constructeur contre les défauts de fabrication, dont la durée varie selon les marques et modèles. Les réparations effectuées dans notre atelier sont garanties pendant trois mois à compter de la date de restitution du vélo, sous réserve d'une utilisation normale et conforme aux recommandations du fabricant. En cas de défaut constaté, le client est tenu de nous en informer dans les plus brefs délais. Aucune réclamation ne sera prise en compte sans la présentation de la facture originale. Les frais de retour sont à la charge du client, sauf en cas de défaut avéré.

Article 4 Prestations de Services

L'Entreprise propose un éventail de services incluant, mais sans s'y limiter, la réparation de vélos, l'entretien régulier, les ajustements spécifiques, et la vente de pièces détachées. Chaque prestation fera l'objet d'un devis préalable accepté par le Client. Les délais d'intervention sont donnés à titre indicatif et peuvent varier en fonction des disponibilités des pièces et de la complexité des réparations. L'entreprise s'engage à fournir des pièces de qualité et conforme, toute pièces détachées neuve du client et accepter dans la mesure de conformité.

Article 5 Prise en Charge et Diagnostic

Lors de la réception du vélo, un diagnostic initial sera effectué pour évaluer l'état général du vélo et identifier les réparations nécessaires. Ce diagnostic est gratuit et sans engagement. Un devis détaillé sera ensuite fourni au client, précisant le coût estimé et le temps nécessaire pour effectuer les réparations ou l'entretien.

Article 5 Acceptation du Devis et Dépôt de Garantie

Le client doit approuver le devis avant le début des travaux. Cette approbation peut se faire par écrit, par email ou via toute autre méthode de communication acceptée par l'atelier. Un dépôt de garantie représentant 30% du montant total du devis peut être requis avant le commencement des travaux.

Article 5 Réclamations et Litiges

Toute réclamation concernant les services fournis doit être adressée à l'Entreprise par écrit ou mail dans un délai de 15 jours suivant la prestation. L'Entreprise s'engage à traiter les réclamations dans les meilleurs délais. En cas de litige non résolu à l'amiable, les parties conviennent de se soumettre à la juridiction des tribunaux compétents du ressort du siège social de l'Entreprise.

Article 6. Protection des Données Personnelles

Conformément à la réglementation en vigueur relative à la protection des données personnelles, l'Entreprise s'engage à protéger les informations personnelles du Client. Les données collectées sont utilisées exclusivement dans le cadre des prestations de services et ne sont pas divulguées à des tiers sans le consentement préalable du Client.

Article 7. Modification des CGV

L'Entreprise se réserve le droit de modifier les présentes CGV à tout moment. Les nouvelles conditions seront applicables dès leur publication sur le site internet de l'Entreprise ou par tout autre moyen de communication approprié. Le Client est invité à consulter régulièrement les CGV pour prendre connaissance des éventuelles modifications.

En sollicitant les services de l'Entreprise, le Client reconnaît avoir pris connaissance des présentes Conditions Générales de Vente et les accepter sans réserve. Ces conditions visent à offrir une transparence totale et à garantir la satisfaction de notre clientèle. Pour toute question ou clarification, n'hésitez pas à nous contacter.